

Les chemins de l'entraide

MARS 2015 - VOLUME 01, NUMÉRO 02

DANS CE NUMÉRO

INVITATION	1
LES PETITES ANNONCES.....	2
LE MOT DU MEMBRE	2
PARLONS PRÉVENTION	3
LE MOT DU CLERGÉ	4
À VOTRE SERVICE	5
DES CONSEILS POUR VOTRE RENOUVELLEMENT	6
LA MUTUELLE, UN CHOIX LOGIQUE.....	6
À SURVEILLER: FORMATIONS.....	7
REQUÊTE DE LA CSST - AMIANTE.....	7
L'ENTRAIDE - FAITES PARTIE DU CLUB!.....	8

INVITATION

FORUM DES MEMBRES & ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 5^e édition

Que faire à la suite d'un sinistre ?

28 AVRIL 2015

Église Saint Francis of Assisi

844, avenue Notre-Dame
Saint-Lambert, J4R 1R8

- **Atelier-conférence**
- **Interview avec une fabrique ayant vécu un incendie**
- **Assemblée générale annuelle**

Venez découvrir toute l'aide que VOTRE centre d'entraide et de prévention peut offrir.

Conférence de Claude Roy, notre expert "après-sinistre" et mise en scène de la Fabrique Saint-Prudent.



La journée s'amorce à 9 h 30, venez en grand nombre !

L'événement est gratuit et ouvert à tous les membres de votre conseil.



Merci à notre comité organisateur !

Daniel Beaulieu (directeur du CEP), Lucie Simard, Rodrigue Dionne, Ghislaine Bédard, Jacques Sirois, Josée Brûlé (coordonnatrice au CEP), David Elie ainsi que Maryse Fontaine et Pierre Lemay (absents lors de la photo).

Inscription

Tous les documents pour l'inscription et la participation à ce bel événement vous ont été envoyés au début du mois.

Si vous souhaitez assister à cette journée, vous devez nous faire parvenir les documents appropriés par la poste, par télécopie ou par courriel au secretaire@amf-mtl.com.

Si vous avez des questions à propos de l'événement, veuillez communiquer avec Suzanne Bélisle au poste 2231.

LES PETITES ANNONCES

Le service des petites annonces est gratuit pour les membres du Club L'Entraide.

Faites-nous parvenir votre texte (incluant une photo, si désiré) et nous publierons votre annonce dans la prochaine parution du bulletin.

Concert de musique roumaine de Pâques

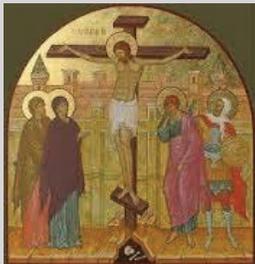
avec la chorale Armonia sous la direction de Corina Zosim et le quatuor BELAKORD

Samedi 28 mars 2015, 19 h
Église de Sainte-Anne-de-Sorel

Samedi 4 avril 2015, 19 h
Paroisse orthodoxe roumaine
Saint-George, Longueuil

Entrée gratuite
(contribution volontaire)

Info: 450-743-8440



Recherche un préposé pour le déneigement

La paroisse Saint-Charles-Borromée de Terrebonne est à la recherche d'un candidat au titre de préposé pour l'enlèvement de la neige aux entrées (avant, côtés et arrière) de l'église.

Info: Carole Bernier, 450-471-3940

Recherche Mécanisme à poulies et à chaînettes pour descendre et remonter le support de la lampe du sanctuaire.

Église Sainte-Anne-de-Sorel

Info: Lucie Simard, 450-743-8440.



Vous voulez vendre, acheter, échanger, rechercher... ou tout simplement annoncer un événement en lien avec votre fabrique ou votre institution ?

Communiquez avec nous par courriel au josee.brule@amf-mtl.com.

LE MOT DU MEMBRE

Rodrigue Dionne

Membre du comité organisateur du Forum des membres



Un mot sur mon parcours

Détenteur d'une maîtrise en éducation à l'Université de Montréal et études au doctorat à l'Université d'Ottawa, j'ai connu une longue et belle carrière à titre de directeur au secondaire et d'enseignant en mathématiques, en sciences et en enseignement religieux.

À ma retraite, Monseigneur Valois m'interpelle pour l'aider dans son œuvre de premier pasteur du diocèse et me confie différents rôles. J'ai participé à de multiples missions en Haïti et au Mali avec la Fondation Paul Gérin Lajoie. Cette seconde « carrière » m'aura aussi amené à devenir membre du conseil d'administration de la Mutuelle.

Aujourd'hui, je m'adresse à vous, chers confrères, en tant que membre du CEP (le Centre d'entraide et de prévention), car il m'est encore particulièrement important, selon mes humbles capacités, de collaborer à la mission de notre Église.

Entraide et aide mutuelle

Depuis 1853, nous pouvons affirmer que la Mutuelle vit pleinement la définition que donne le Petit Larousse du mot mutuel: « Qui s'échange entre deux ou plusieurs personnes, qui implique un comportement simultané et réciproque ».

Dans un monde où l'instantané s'est installé... il est primordial, pour bien assumer ses responsabilités, de prendre le temps d'échanger avec ses pairs des autres fabriques et de planifier, dans son agenda, les activités du CEP.

Le mieux-vivre ensemble

Il y a une richesse à partager dans le vrai sens du mutualisme. Vous êtes appelés à prendre des décisions très importantes et, de nos jours, les lois et les règlements sont extrêmement compliqués. Le CEP est un outil de première importance: il offre des formations sur différents enjeux, notamment: prévention, sécurité, assurances, collectes de fonds, location des immeubles. Pour favoriser la participation de tous, nous vous offrons gratuitement ce service dans tous les diocèses.

Je fais mienne une des valeurs de la Mutuelle des fabriques de Montréal: « la primauté de l'intérêt collectif sur l'intérêt individuel ».

Notre Église a besoin d'hommes et de femmes engagés dans l'espérance. Notre engagement est primordial au bien-être de notre institution. L'Église c'est nous, nous sommes responsables collectivement de la qualité de celle-ci. Le changement s'incarne par la volonté et l'implication de ses membres, soyons actifs et généreux.

PARLONS PRÉVENTION

Jean St-Aubin

Directeur

Prévention et gestion des risques



Bricolages et décorations pour Pâques: c'est beau, mais pas si cela s'envole en fumée!

Les précautions à prendre pour limiter un incendie dans nos églises à Pâques sont aussi importantes que les précautions qui doivent être prises aux Fêtes.

À Noël, ce sont surtout le sapinage et les lumières qui nous préoccupent, mais les décorations de Pâques peuvent être aussi dangereuses. Il nous faut donc apporter une attention spéciale aux choix de matériaux et d'assemblages avec les montages décoratifs.

À Pâques, de nombreux artistes bénévoles se mettent à l'œuvre pour fabriquer les décorations pascales afin d'embellir nos églises et de charmer les communautés de paroissiens lors de cette grande fête de la résurrection du Christ.

Ainsi, de magnifiques décors sont fabriqués avec, trop souvent, des matériaux inflammables: styromousse, carton, papier, paille, etc. Puis, on les dépose sur de jolies nappes colorées ou des tissus synthétiques. Finalement, on complète avec des chandelles. Voilà un cocktail bien dangereux!

Nous avons tout ce qu'il faut pour provoquer un incendie rapide et violent lors d'une cérémonie, alors que l'église est bondée de gens. Même l'évacuation peut devenir compliquée, à cause de la fumée dense et toxique émanant des décorations...

Alors, comment fabriquer de magnifiques décorations ET prévenir TOUT début d'incendie?

Lorsque des chandelles ou des lampes incandescentes sont utilisées pour harmoniser les montages décoratifs, des mesures simples peuvent être mises en place pour limiter l'accès et pour empêcher le début potentiel d'un incendie.

3 conseils simples à retenir

- Utiliser des lampions dans des contenants de verre
- Limiter l'accès aux montages décoratifs
- Remplacer les chandelles de cire par des chandelles à piles

Deux heures de formation pour tout comprendre!

La formation «**prévenir et reconnaître les divers dangers des montages décoratifs de liturgie**» démontre les dangers concernant les matériaux traditionnellement employés dans les agencements décoratifs de nos fêtes religieuses et elle propose des alternatives abordables et sécuritaires.

La formation s'adresse principalement aux responsables de pastorale et de décorations. L'invitation est également offerte aux marguilliers.

Les prochaines formations auront lieu cet automne. Les dates ne sont pas connues encore. Surveillez la prochaine édition du Bulletin pour tous les renseignements.



Bonnes cérémonies de Pâques... en toute sécurité!



LE CONSEIL DE PRÉVENTION

Attention, le dégel arrive!

- Faites déneiger vos toitures avant qu'un incident ne se produise.
- Balisez les zones dangereuses pour les chutes de glace ou de neige et en interdire l'accès.

*Les cimetières :
un livre ouvert
grandeur nature*



Faites partie du plus important
regroupement de gestionnaires
de cimetières de la province :
devenez membre de votre Association.

152, du Mont-Marie, Lévis QC G6V 8X1
Tél. : 514-232-5553 / Sans frais : 855-235-5553
www.accquebec.com

sonorisation ❖ éclairage ❖ vidéo ❖ scène ❖ conception ❖ fabrication



BERGER
INTERNATIONAL GTE
WWW.BERGER-GTE.COM

Guy Berger
Directeur de compte senior

514.908.9796
guyberger@bergerinternationalgte.com

927, rue Gaudette, Parc industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 7S7



Mathieu Desjardins T. 450.434.4001
F. 450.434.4075
C. 514.914.4001

Ultrateck mdesjardins@ultrateck.ca
740 boul. Industriel, suite206 www.ultrateck.ca
Blainville, Qc, J7C 3V4 RBQ:8308-6280-45

ARCHITECTURE
nouvelle construction, réhabilitation
restauration, expertise et bilan de santé

www.nnb-architectes.ca
450-907-3765



Nadeau Nadeau Blondin
Architectes



**ROLAND
GENDRON
CONSTRUCTION
INC.**
R.B.Q. #1173-4720-26

Pierre Gendron, ing.
Gérant de projet

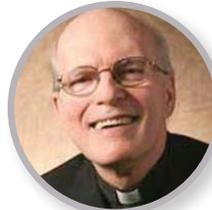
Profitez de notre expertise
pour faire inspecter,
entretenir, rénover et
adapter vos bâtiments.

C.P. 67006
C.P. Lemoyne
St-Lambert, Qc J4R 2T8
Tél.: 514-236-7951
Fax: 514-375-1594
dronconstruction@gmail.com

LE MOT DU CLERGÉ

François Lapierre p.m.é.

✠ **Évêque de Saint-Hyacinthe**



J'ai eu la joie de participer à deux assemblées annuelles de la Mutuelle et de voir en action le Conseil de Fabrique de Saint-Prudent. Cela m'a permis d'admirer le dynamisme et la créativité de la Mutuelle et sa capacité d'y faire un espace pour les jeunes générations.

En vivant ces deux expériences, je me suis rappelé que Saint-Paul, dans ses lettres, invite souvent à « se reconforter les uns, les autres » (I Thes. 4,18) et « à s'édifier l'un l'autre » (I Thes. 5.11).

On le voit, le défi ne consiste pas seulement à édifier des églises, mais à nous édifier les uns les autres. Nous sommes, vous et moi, comme des maisons en construction. On sait que dans la construction, il y a souvent des dépassements de coût, des imprévus. Que faire alors? Il faut prendre le temps d'écouter l'autre, de dialoguer et souhaiter qu'on arrive à se comprendre. Cela exige une mutualité qui n'est pas toujours évidente.

Si Saint Paul venait nous visiter aujourd'hui, je crois qu'il nous inviterait à être attentifs « à Celui dont la puissance agissant en nous est capable de faire bien au-delà, infiniment au-delà de tout ce que nous pouvons demander ou concevoir » (Eph. 3,20).

S'il est important de régler les problèmes de structure des églises, il en va tout autant de voir et de croire dans la soif spirituelle de nos jeunes familles.

« Là où on sait être attentif à la soif spirituelle des jeunes familles, même les édifices sont renouvelés. Là où on se centre sur les problèmes de l'escalier ou du toit de l'église, c'est toute la communauté qui croule. »

À mon avis, on ne doit pas séparer les réalités administratives des défis de l'Église et de l'annonce de l'Évangile. Il ne s'agit certainement pas de tout mélanger, mais d'avoir les yeux fixés sur « le chef de notre foi » (He. 12, 2).

Ainsi, je vois d'un bon œil l'initiative de la Mutuelle avec les rencontres qu'elle multiplie pour aborder les défis que présentent nos édifices religieux dans le contexte du mutualisme. Car en nous ouvrant « au don de Dieu qui dépasse tout ce que nous pouvons imaginer », nous risquons de produire beaucoup plus de fruits.

Je termine donc, en vous invitant chaleureusement à participer au prochain Forum des membres le 28 avril 2015.

Un merci tout particulier à Monseigneur François Lapierre qui a chaleureusement accueilli nos 200 participants des éditions 2012 et 2013 du Forum des membres.

À VOTRE SERVICE!

Travailler à la mutuelle est une affaire de foi et de cœur. Ainsi, chaque édition vous présente des employés qui s'occupent de vous et de nos 576 membres.



Suzanne Bélisle

Directrice adjointe

Services administratifs et secrétariat corporatif

Je fais partie de la belle équipe de la Mutuelle depuis janvier 2014. Si j'ai toujours travaillé dans le milieu des assurances, plus précisément dans le milieu de la réassurance, toutefois toujours du côté des services administratifs ou du service à la clientèle, mon rôle est bien différent aujourd'hui parmi votre grande et belle famille qu'est la communauté des membres!

Mon rôle à la Mutuelle est de soutenir notre directeur général et de l'assister dans son travail auprès des employés et des membres du conseil d'administration. Une importante partie de mon travail est de veiller à ce que les nombreux documents de la vie corporative trouvent place dans nos multiples répertoires. Et il y a constamment des réunions à planifier, des documents à préparer, des procès-verbaux à rédiger... Le temps passe tellement vite!

Parallèlement à ce travail, je veille à ce que tous les envois à nos membres soient bien orchestrés et reflètent bien notre mission envers vous: vous offrir le meilleur service qui soit et demeurer solidaire de votre avenir.

Sur une note plus personnelle, je suis mariée à un homme merveilleux depuis plus de 30 ans. Je suis une personne très organisée, rigoureuse, j'aime le travail d'équipe et c'est ce que je peux mettre en pratique tous les jours à la Mutuelle.

En somme, je cultive tous les jours le sourire, car je comprends l'importance et le pouvoir de ce dernier. J'en profite donc pour partager avec vous quelques citations qui illustrent mon propos:

- Un sourire coûte moins cher que l'électricité, mais il donne autant de lumière. *Abbé Pierre*
- Le sourire que tu envoies revient vers toi. *Proverbe Hindou*

Enfin, j'espère bien avoir l'occasion de vous saluer et de prendre soin de vous lors de notre prochain Forum des membres le 28 avril prochain... et de vous offrir le plus sincère sourire!



Jean Lavoie

Service à la clientèle

Me voilà nouvel employé d'une mutuelle, votre Mutuelle. Moi qui ai toujours travaillé pour des assureurs cotés en bourse, des multinationales, je me retrouve tout à coup dans une structure qui rejoint vraiment plus mes valeurs. La rencontre entre mes aspirations profondes et ce nouvel environnement de travail, motivé par la mutualité, est donc un cadeau du ciel.

Par le passé j'ai analysé des comptes de fabricants, de grossistes et d'usines. Maintenant, je m'affaire à protéger vos fabriques, vos institutions qui existent pour transmettre ces valeurs auxquelles j'adhère. C'est une joie aujourd'hui de mettre à profit mes connaissances acquises au cours des trente-sept dernières années dans ce secteur auquel vous consacrez tant d'énergie.

Le milieu de l'assurance est un cadre complexe et il est souvent mal aimé, voire méprisé. Il n'en demeure pas moins un maillon essentiel pour la protection de cette communauté qui vous tient à cœur autant qu'à moi. Plusieurs lois et règlements doivent être appliqués en assurance et c'est là que j'entre en scène. J'ai l'impression d'avoir le beau rôle en vous proposant les solutions possibles ainsi qu'en vous aidant à définir vos besoins en matière de protection et à choisir les options qui s'offrent à vous.

En dehors de mon travail, ce n'est pas si différent. Comme vous, *je pense* que l'implication et l'oubli de soi peuvent faire une différence dans notre cœur autant que dans notre environnement – si petits soient nos gestes.

La demande d'aide de toutes sortes ne manque pas. Jusqu'à maintenant, c'est en paroisse, en faisant de la musique ou en m'impliquant auprès d'hommes itinérants qui vivent une détresse innommable, que mes talents ont le mieux servi. Je ne peux me résigner à croire que le mal est plus fort.

Le pessimisme et le sarcasme ne m'ont rien apporté qui vailent. Je suis certain que vous comprenez que ce n'est pas par sacrifice que je le fais, mais par pur plaisir. J'ai vu ma mère toute sa vie trouver le temps de faire du bénévolat une journée par semaine avec joie, malgré 11 enfants à la maison.

Pour en revenir à mon travail au quotidien, je pense que l'empathie face à votre réalité et le professionnalisme sont compatibles. En résumé, vous devinez que je suis heureux d'avoir choisi la Mutuelle comme nouvel employeur et j'ose croire que cela transparaîtra dans le service que je vous offre.

DES CONSEILS POUR VOTRE RENOUVELLEMENT

Linda Manseau

Directrice

Service à la clientèle et indemnisation



Votre contrat avec la Mutuelle se renouvelle le 1^{er} avril prochain. Avant de procéder au renouvellement de votre police d'assurance, il est toujours bon de faire le point sur votre situation.

1 Lisez la documentation attentivement

2 Faites le point sur votre situation

Un changement peut modifier votre assurabilité. Voici des exemples d'éléments à considérer :

- Situation financière actuelle et future
- État des édifices en place
- Fusion, achat, vente ou location d'un bâtiment
- Changements des activités en cours

3 Communiquez avec votre agent de la Mutuelle

Vous avez la responsabilité de vous assurer que vous êtes bien protégés en tout temps... Autrement dit, que votre contrat reflète bien votre situation actuelle. Il est probable qu'en parcourant l'ensemble des documents, vous ayez des questions... Advenant le cas, n'hésitez surtout pas à communiquer avec l'équipe de la Mutuelle.

« Nous sommes là pour vous; votre agent attend votre appel. »

Si vous recevez une offre d'une autre compagnie d'assurance, n'hésitez pas à communiquer avec votre agent de la Mutuelle, car il pourra vous aider à voir clair entre ces deux offres.

Prenez note que la prime ne peut être le seul élément de décision, car elle doit être mise en perspective de l'offre globale (qualité de l'assureur, protections offertes, service des réclamations, avantages des programmes d'aide, etc.) et comparée à celle offerte par la Mutuelle, après application de l'attribution et des subventions, sans oublier les services du Centre d'entraide et de prévention.

LA MUTUELLE, UN CHOIX LOGIQUE!

À la Mutuelle, nous croyons que nos membres méritent d'être soutenus et accompagnés dans leurs rôles de gestionnaires d'édifices publics.

À titre d'experts en assurance pour les fabriques et les institutions religieuses du Québec, nous veillons à la protection de l'intérêt collectif et individuel des membres — non pour les profits.

S'il est vrai que nous étions déjà actifs sur le plan des programmes et des subventions, nous persévérons encore sur cette voie pour demeurer encore plus pertinents, encore plus solidaires.

Depuis deux ans, nous parcourons les diocèses pour aller à votre rencontre, pour mieux vous comprendre et pour connaître vos besoins et vos attentes envers nous. Vous nous l'avez confirmé : vous souhaitez être mieux soutenus et mieux accompagnés.

C'est pourquoi nous investissons temps et énergie à bâtir un éventail complet de formations et de services-conseils. **Comptez sur nous pour vous aider à comprendre les divers règlements et lois en vigueur.**

Être membre de la Mutuelle, une histoire de fierté et d'entraide

Votre entente avec la Mutuelle s'étend bien au-delà d'un contrat d'assurance : notre offre globale dépasse de loin les offres de la compétition. Voici comment nous nous distinguons :

Assurances

Nous veillons à conserver une stabilité avec les primes annuelles, voire une légère augmentation (nous vous rappelons que la Mutuelle ne tire aucun profit de ses activités).

Programmes et subventions

Crédits de prime et subventions pour le maintien de systèmes de prévention d'incendie et d'intrusion. De plus, notre approche de gestion vous permet de recevoir des ristournes deux fois par année (attributions aux membres éligibles).

Formations

Formations et ateliers offerts gratuitement à tous les membres.

› Activités, lieux de partage pour les membres et rencontres avec des entrepreneurs fiables et compétents.

Information et éducation - Un bulletin d'information est envoyé trimestriellement à tous les membres pour stimuler le dynamisme de notre coopérative.

La Mutuelle: plus que votre partenaire en assurance

À SURVEILLER: FORMATIONS PRINTEMPS 2015

Chaque saison, le CEP développe de nouvelles formations pour vous aider à mieux faire votre travail. Aujourd'hui, nous sommes fiers de vous annoncer que huit formations sont offertes. D'ailleurs, à ce jour, plus de 218 marguilliers et administrateurs d'édifices religieux ont assisté à nos ateliers. Si vous souhaitez participer à l'une des formations mentionnées ci-dessous, communiquez avec Josée Brûlé, votre coordonnatrice dès aujourd'hui!

PARLONS ASSURANCE 101

Comprendre les exigences de sa police d'assurance

Cette formation expose les avantages de la mutualité en contexte d'assurance, démystifie le rôle des différents intervenants et définit les bonnes pratiques à connaître, les dispositions de votre contrat et de l'évaluation des biens au besoin.

Prochaines formations :

- 14 avril (Valleyfield)

PARLONS SECOURISME 101

NOUVEAU!

Agir comme premier intervenant en situation d'urgence

Que faire lorsqu'on doit porter secours à une personne en détresse respiratoire dans notre milieu. Cette formation est dispensée selon les normes de la fondation du cœur et de l'AVC.

Prochaines formations :

- 9 avril (Montréal)
- 23 avril (Sorel-Tracy)

PARLONS PROGRAMME 101

NOUVEAU!

Comprendre le programme de maintien des systèmes de prévention incendie

Cet atelier explique les modalités du programme de la Mutuelle et vise à aider les membres à en tirer le meilleur parti.

Prochaines formations :

- 14 mai (Sorel-Tracy)
- 28 mai (Montréal)



PARLONS PRÉVENTION 103

Campagne de financement en toute légalité

Comment s'organiser pour réussir une collecte de fonds en toute légalité.

Prochaines formations :

- 7 mai (Sorel-Tracy)

PARLONS RESPONSABILITÉ 101

NOUVEAU!

Dispositions législatives et règlements sur les diverses ententes de service et de gestion de projet

Responsabilités liées aux ententes avec des entrepreneurs pour la gestion de divers projets de restauration. Contrats : aspects légaux, responsabilités des gestionnaires, location d'immeubles, règles de prudence avant de signer un bail, etc.

Prochaines formations :

- 16 juin (endroit à déterminer)

SÉRIE PARLONS PRÉVENTION

À VENIR

- Systèmes d'alarme incendie : comprendre la réglementation et le fonctionnement
- Systèmes de gicleurs : comprendre la réglementation et le fonctionnement
- Comprendre et prévenir les risques potentiels de sécurité et d'incendie d'un bâtiment
- Comment se protéger contre les intrusions dans à nos bâtiments



REQUÊTE DE LA CSST CONCERNANT L'AMIANTE

Le CEP a reçu tout comme certains d'entre vous, un carton informatif sur l'obligation de respecter la nouvelle réglementation sur l'amiante dans les structures de nos bâtiments. La CSST nous mentionne entre autres que l'inspection requise pour détecter les produits de l'amiante dans les bâtiments (murs, crépis, plafonds, tuyaux) devrait être exécutée par des personnes qualifiées pour ces travaux.

Comme vous l'avez tous remarqué, le délai de conformité est très court et les travaux à exécuter sont assez nébuleux. Comme toujours, nous souhaitons aider nos membres à mieux comprendre la situation. Nous travaillons d'ailleurs avec ardeur pour élaborer un programme approuvé par la CSST pour protéger et soutenir les membres.

SURVEILLEZ VOTRE COURRIER, NOUS VOUS INFORMERONS TRÈS BIENTÔT DES SOLUTIONS OFFERTES.

VOTRE AGENT ET TOUTE L'ÉQUIPE DE LA MUTUELLE SONT LÀ POUR VOUS

Toute l'équipe de la Mutuelle est heureuse de vous offrir une aide précieuse en matière d'assurance en tout temps. Votre agent est votre principal conseiller en matière d'assurance. N'hésitez pas à communiquer avec lui!

L'Assurance mutuelle des fabriques de Montréal

1071, rue de la Cathédrale
Montréal (Québec) H3B 2V4

Le service à la clientèle

514-395-4969 • sans frais 1-800-567-6586
Télé. : 514-861-8921

Le service d'urgence et réclamations (S.U.R.)

1-855-395-2636
24 heures, 7 jours sur 7

Le service d'assistance juridique Médaillon

1-866-519-4001



L'équipe de la Mutuelle : Nathalie Leduc, Christelle Racette, Jean Lavoie, Suzanne Bélisle, Annie-Pier Gauthier, Linda Manseau, Josée Brûlé; puis, à l'arrière: Valérie Morin, Hélène Vincent, Jean St-Aubin, Marie-Josée Bélisle, Daniel Beaulieu, Djamel-Eddine Bouazzouni et Patrick Boilard ainsi que Sylvain Beaulieu (absent de la photo).

La Mutuelle est solidaire de votre avenir!

- Assurances
- Formations
- Programmes et subventions



L'ENTRAIDE — FAITES PARTIE DU CLUB!

Le CEP, le Centre d'entraide et de prévention, a mis sur pied un club pour favoriser l'échange et le partage entre les membres de la Mutuelle.

Pour bien assumer ses responsabilités, il est primordial de prendre le temps d'échanger avec ses pairs des autres fabriques et de planifier, dans son agenda, les activités du CEP.

— *Rodrigue Dionne,*
membre du comité organisateur

Pourquoi devenir un membre du Club L'Entraide?

- Pour échanger avec 175 personnes partageant vos valeurs, vos enjeux et vos défis.
- Pour participer aux activités et aux formations du CEP.
- Pour demeurer informé des récentes activités de la Mutuelle et du CEP.
- Pour recevoir votre copie du bulletin trimestriel une semaine avant tout le monde. La copie PDF est envoyée à l'adresse courriel de votre choix (en plus de la copie papier envoyée à votre fabrique ou à votre institution).

D'autres avantages sont à venir – nous vous tiendrons au courant!

Remplir le coupon pour vous abonner au Club L'Entraide

À télécopier au 514-861-8921 ou envoyer par courriel à josee.brule@amf-mtl.com

NOM : _____

COURRIEL : _____

ADRESSE : _____

FABRIQUE : _____

DIOCÈSE : _____

TÉLÉPHONE : _____



CENTRE
D'ENTRAIDE
ET DE PRÉVENTION

Nous souhaitons vous entendre! Vos commentaires sont précieux pour nous et pour l'ensemble de nos membres. N'hésitez pas à les faire parvenir à l'équipe du CEP au josee.brule@amf-mtl.com.